



**Multinationales  
responsables**

# MULTINATIONALES RESPONSABLES

**Feuille d'information pour les parlementaires  
Session spéciale 2026**

- **Le contre-projet du Conseil fédéral en consultation**
- **Le contre-projet concerne moins d'entreprises que la loi en vigueur**
- **Ces multinationales à haut risque échappent aux dispositions prévues**
- **Lancement d'une lettre ouverte au Conseil fédéral**



# Le contre-projet du Conseil fédéral en consultation

Début avril 2026, le Conseil fédéral a mis en consultation une nouvelle loi sur la gestion durable des entreprises (LGDE), qui constitue un contre-projet indirect à l'initiative pour des multinationales responsables. Le projet du Conseil fédéral se fonde sur les dispositions de l'UE (CSDDD et CSRD selon Omnibus). Il propose d'imposer un devoir de diligence aux multinationales qui comptent plus de 5000 employé-e-s et réalisent un chiffre d'affaires de plus de 1,5 milliard de francs.

## La Suisse doit agir

La directive européenne révisée sur la responsabilité des multinationales (CSDDD) est entrée en vigueur en mars 2026 et les États-membres de l'UE doivent la transposer dans leur droit national d'ici à juillet 2028. A partir de cette date, la quasi-totalité de l'Europe disposera donc de règles contraignantes sur la responsabilité des multinationales. La Suisse doit rattraper son retard. D'autant que des multinationales basées en Suisse font régulièrement l'objet de critiques pour des cas de violation des droits humains et de pollution de l'environnement.

## Le secteur à risque des matières premières, qui brasse des milliards, n'est pas concerné

Il est essentiel que les règles proposées soient efficaces et qu'elles permettent réellement de prévenir les atteintes

aux droits humains et à l'environnement. Il est donc pour le moins problématique que le négoce de matières premières, un secteur central de l'économie suisse, soit de facto exclu de la proposition du Conseil fédéral. En effet, malgré des chiffres d'affaires de plusieurs milliards, de nombreux négociants en matières premières emploient relativement peu de personnes et n'atteindraient donc pas les seuils prévus. Le Conseil fédéral doit impérativement en tenir compte et faire en sorte que le secteur suisse des matières premières, dont les risques sont avérés, soit également soumis aux règles prévues.

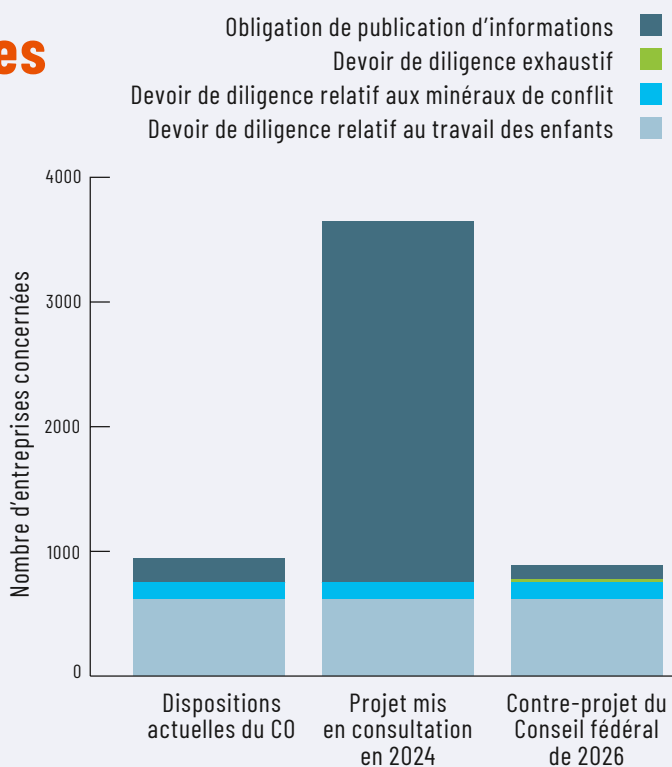
RTS, 2.4.2026



Consultation autour d'un contre-projet à l'initiative populaire pour des entreprises responsables

# Le contre-projet concerne moins d'entreprises que la loi en vigueur

Les dispositions actuellement en vigueur du CO relatives à l'obligation de publication d'informations touchent environ 200 entreprises. Et le devoir de diligence en vigueur relatif au travail des enfants et aux minerais de conflit touche entre 300 et 1200 entreprises (la valeur moyenne de 750 entreprises est indiquée dans le graphique ci-contre). Ces deux dispositions constituaient le contre-projet à la première initiative pour des multinationales responsables. En 2024, le Conseil fédéral avait mis en consultation un projet qui aurait obligé environ 2900 entreprises à publier des rapports de durabilité. Le projet actuel du Conseil fédéral propose de relever considérablement les seuils que les entreprises doivent atteindre pour être concernées. Au final, le nombre d'entreprises soumises aux obligations de diligence et de publication d'informations serait donc même inférieur à celui d'aujourd'hui.



Sources : RFA/AIR CSRD BSS 2024, RFA/AIR CSDDD BSS 2026

# Ces multinationales à haut risque échappent aux dispositions prévues

En tant que centre mondial du négoce de matières premières, la Suisse a une responsabilité particulière en termes de protection contre les atteintes aux droits humains et à l'environnement dans ce secteur à haut risque. Pourtant, de nombreuses multinationales de ce secteur échapperaient aux obligations prévues par le projet de loi du Conseil fédéral. Ce serait le cas, par exemple, des négociants en matières premières IMR et IXM, ou encore de Gunvor, géant du négoce pétrolier. Malgré des chiffres d'affaires de plusieurs milliards, ces multinationales ne seraient toujours pas tenues de répondre d'éventuelles violations des droits humains ou pollution de l'environnement.

**Seuils proposés par le Conseil fédéral dans son contre-projet :**

**CF**                      **5000**                      **1,5 Mia.**  
 employé-e-s              CHF de chiffre  
 au niveau mondial      d'affaires



**IMR**

<b>IMR</b>	<b>4000</b>	<b>2,4 mia</b>
Négoce de matières premières, Siège : Zoug	employé-e-s au niveau mondial	CHF de chiffre d'affaires

IMR possède une participation importante dans une mine de charbon située au cœur de la forêt tropicale de Bornéo. Une zone de 15'000 hectares est menacée de défrichage, ce qui met en danger des espèces animales et végétales en voie d'extinction.


**Plus d'informations :** 



**IXM**

<b>IXM</b>	<b>450</b>	<b>20 mia</b>
Négoce de métaux Siège : Genève	employé-e-s au niveau mondial	CHF de chiffre d'affaires

Pendant des années, l'entreprise canadienne Dundee Precious Metals a fait fondre du minerai de cuivre à haute teneur en arsenic en Namibie, pour le compte du négociant en métaux genevois IXM. En septembre 2024, la fonderie a été cédée. Restent quelque 300'000 tonnes de trioxyde d'arsenic hautement toxique qui ont été mis en décharge au-dessus d'une source d'eau souterraine importante pour l'ensemble du pays.



**Plus d'informations :**



<b>GUNVOR</b>	<b>2000</b>	<b>108 mia</b>
Négoce d'énergies Siège : Genève	employé-e-s au niveau mondial	CHF de chiffre d'affaires

Plusieurs multinationales suisses du négoce de matières premières, dont Gunvor, continuent à vendre dans des pays africains des carburants à forte teneur en soufre (« dirty diesel »), interdits depuis longtemps en Europe car extrêmement nocifs pour la santé.

**Plus d'informations :** 



**Stefan Müller-Altermatt**  
Conseiller national Le Centre (SO)  
et membre du comité d'initiative

*« Il est essentiel que les règles proposées soient efficaces et qu'elles permettent d'empêcher les violations des droits humains et la destruction de l'environnement. Le secteur à haut risque du négoce de matières premières doit donc également être pris en compte. »*



**Giorgio Fonio**  
Conseiller national Le Centre (TI)  
et membre du comité d'initiative

*« Les droits humains ne sont pas optionnels, y compris dans le sport ! Il est important que les grandes fédérations sportives de Suisse, qui brassent des milliards, soient tenues de prendre des mesures pour prévenir les violations des droits humains dans le cadre de leurs activités. »*



**Beat Flach**  
Conseiller national  
vert'libéral (AG)  
et membre du comité d'initiative

*« Tous les pays de l'UE mettront en œuvre des règles contraignantes en matière de responsabilité des multinationales d'ici à 2028. Si la Suisse reste à la traîne sur le plan réglementaire, ses entreprises risquent de subir des désavantages concurrentiels. Il est donc nécessaire de faire évoluer la législation de manière à garantir des conditions de concurrence équitables. »*

## Lancement d'une lettre ouverte au Conseil fédéral

La nouvelle initiative pour des multinationales responsables a été lancée en janvier 2025 et les signatures nécessaires ont été récoltées en un temps record par des milliers de bénévoles. Pour la Coalition pour des multinationales responsables, les choses sont claires : une loi efficace sur la responsabilité des multinationales est nécessaire en Suisse et elle doit également

prendre en compte le secteur à haut risque du négoce de matières premières. Dans une lettre ouverte au Conseil fédéral, de nombreux sympathisant-e-s demandent que les lacunes du contre-projet soient comblées.

Plus d'informations :



### IMPRESSUM

Cette feuille d'information est publiée par la Coalition pour des multinationales responsables et fournit des informations sur les développements actuels dans le domaine de l'économie et des droits humains. La Coalition réunit plus de 100 organisations de défense des droits humains, de l'environnement et de la coopération au développement.

**Coalition pour des multinationales responsables**  
Monbijoustrasse 31, case postale, 3001 Berne  
031 390 93 36 / [info@responsabilite-multinationales.ch](mailto:info@responsabilite-multinationales.ch)  
[www.responsabilite-multinationales.ch](http://www.responsabilite-multinationales.ch)

